

L'hon. M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, nous avons clairement indiqué aux autorités américaines que le Canada ne contribuait pas au déficit actuel du compte courant des États-Unis. En réalité, nous avons aidé à atténuer le compte déficitaire des États-Unis. A l'instar des États-Unis, notre compte courant était lui-même déficitaire par rapport aux autres nations commerçantes.

LES BÉNÉFICES DES BANQUES PROVENANT DES
SPÉCULATIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES—LES
MESURES GOUVERNEMENTALES ENVISAGÉES

M. David Lewis: Monsieur l'Orateur, j'aurais une ou deux questions à poser à ce sujet. Je désire adresser la première au ministre des Finances. Étant donné que les rapports des banques à charte canadiennes indiquent qu'elles ont encaissé des bénéfices considérables suite à leurs opérations financières internationales, puis-je demander au ministre s'il a discuté ou s'il entend discuter de cette question avec les banques à charte afin de s'assurer que, lors de leurs transactions monétaires internationales, elles n'aggravent pas la crise financière qui sévit à ce niveau?

• (1420)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, l'entente conclue par les banques, en juin dernier à Winnipeg, en vue de limiter les montants qu'elles consentent à verser sur les certificats de dépôts à court terme, jusqu'à 100 jours et jusqu'à un an, a produit jusqu'à maintenant un effet bénéfique sur le dollar canadien, dans la mesure où on a restreint l'entrée de capitaux à court terme dont les banques tiraient parti auparavant. Donc, pour autant que les banques à charte canadiennes sont concernées, j'ai la certitude qu'elles n'ont pas depuis contribué à une situation défavorable du dollar canadien.

LE CANADA ET LE PROJET DE RÉFORME DU SYSTÈME
MONÉTAIRE INTERNATIONAL

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question au ministre des Finances? Le Canada participe-t-il actuellement aux autres discussions sur la réforme du système monétaire international en vue de hâter cette réforme et de produire plus de liquidités dans ce système de façon à rendre plus difficile aux intérêts acquis et aux spéculateurs la création de crises monétaires internationales, à certaines dates?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Certainement, monsieur l'Orateur. Comme la Chambre sait, le Canada fait partie d'un groupe formé en septembre dernier, à Washington, de vingt pays développés et en voie de développement. L'objectif est de parvenir à une nouvelle situation monétaire internationale ayant pour caractéristique principale une nouvelle monnaie de réserve. On n'a pas encore décidé s'il y aura un droit de tirage spécial ou autre. Un des points à l'ordre du jour que les sous-ministres étudient présentement et que les ministres, et moi-même, examinerons en mars est la question du contrôle non pas nécessairement des capitaux mais des montants à court terme.

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET
DES QUESTIONS IRRITANTES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce? A cause des nouvelles difficultés et du danger d'un plus grand protectionnisme par le gouvernement américain, j'aimerais demander au ministre si on négocie toujours sur la question que son prédécesseur appelait les irritants commerciaux entre le Canada et les États-Unis, et où en sont les négociations actuellement.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les hauts fonctionnaires canadiens en avaient discuté entre eux avant le vote de confiance. Il y aura probablement d'autres discussions de même nature critique et exploratrice entre les hauts fonctionnaires très bientôt.

* * *

LES FINANCES

LA CRISE MONÉTAIRE—LA PARTICIPATION DU CANADA
AUX ENTRETIENS—L'ACHAT DE DEVICES AMÉRICAINES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances pourrait-il nous dire s'il a eu des entretiens ou des contacts avec ses homologues du groupe des 20 ou peut-être de groupes plus petit, qui sont censés se réunir la semaine prochaine, qui permettraient d'aborder la situation actuelle d'une manière beaucoup plus réaliste que celle à long terme de mars prochain?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Le gouvernement canadien a suivi de près la situation monétaire internationale la semaine dernière, au cours de la fin de semaine et encore ce matin. Bien que nous n'ayons pas participé directement aux pourparlers de Bonn ou de Paris, nous nous sommes tenus au courant par l'intermédiaire de nos représentants à Bonn, à Paris, à Londres, à Bâle et à Washington et, ce matin, je me suis entretenu au téléphone avec le secrétaire du Trésor des États-Unis, George Shultz, qui me renseigne sur la situation telle qu'elle se présente là-bas.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si la Banque du Canada a participé à la fin de la semaine dernière, ou si elle envisage de participer à l'épongeage de l'excédent de dollars américains afin de pouvoir ainsi maintenir la position du Canada sur le marché des devises, et qu'est-ce que le Canada envisage de faire exactement?

L'hon. M. Turner: Le député, le leader de l'opposition et moi-même avons déjà discuté de réserves. La position du Canada présentement consiste à maintenir le dollar canadien flottant. La caisse des devises contribuera à maintenir le marché en équilibre.

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—L'ATTITUDE DU
GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE
AMÉRICAINES

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Compton désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Henry Latulippe (Compton): Oui, monsieur le président.